



édito

Je souhaite profiter de cet éditorial pour vous remercier de votre capacité à dialoguer, quel que soit le sujet.

De nombreux problèmes sont apparus au fil de l'année, liés aux encombrants qui polluent notre quotidien tant il est difficile de remédier à ces déchets sauvages, ou directement à vos logements.

Les équipes des résidences de l'Orléanais, animées par le directeur général, sont totalement investies pour faciliter le "Mieux Vivre Ensemble". A l'heure où de profonds changements vont venir modifier l'environnement du quartier de l'Argonne dont nous vous informerons dès septembre, et à l'heure des réformes liées à la loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) actuellement en discussion au Parlement, il est nécessaire de renforcer les échanges entre les équipes des résidences de l'Orléanais, vous et vos représentants.

Notre objectif est UNIQUE:

Assurer la qualité de notre patrimoine en apportant un soin particulier à votre confort tout en considérant que la tâche est ambitieuse! Il nous faut aussi proposer un parcours locatif intelligent, notamment aux personnes âgées soucieuses de continuer à vivre dans leur quartier, sans oublier le logement de la jeune génération. Je suis déterminé à accompagner ces évolutions en maintenant et intensifiant nos échanges au profit de tous.

Les résidences de l'Orléanais restent le garant au sein de la Métropole d'un habitat social au profit des locataires qui nous font confiance.

Pascal Siry et moi-même sommes à votre écoute. A toutes et à tous, je souhaite de bien profiter de ce temps de vacances.

Bien à vous,

Philippe LELOUP
Président des résidences de l'Orléanais





SOMMAIRE

Pages 2 & 3

Assurances
Le respect du voisinage
Horaires d'été
Elections
Nouvelle commercialisation
Fortes chaleurs, adoptez les bons gestes

Page 4

Ça s'est passé chez nous : Des jeunes de La Source réalisent une fresque Les Salmon'rient, les Salmon'trient La résidence Domrémy inaugurée à Chécy 1ère pierre de la résidence Champdoux

NOUVEAU

DÉGÂT DES EAUX, INCENDIE

Depuis le 1^{er} juin 2018, dans le cadre de la nouvelle Convention IRSI, pour tout sinistre en dégât des eaux ou en incendie dans votre logement, vous devez transmettre le constat à votre compagnie d'assurance.

ELLE EST LE GESTIONNAIRE UNIQUE DE VOTRE SINISTRE ET **VOTRE SEUL INTERLOCUTEUR.**

Selon le montant du sinistre, il lui appartiendra de le prendre en charge directement et de vous indemniser ou de

demander une expertise unique.

L'expert convoquera alors dans les 15 jours toutes les parties concernées: votre assurance. vous-même et les résidences de l'Orléanais.

Il remettra un rapport qui déterminera pour chaque partie les travaux à faire et à indemniser.





Les résidences de l'Orléanais en partenariat avec CLEO vous proposent d'en apprendre plus sur les éco gestes et de gagner des cadeaux en vous inscrivant sur : www.cleotetmoi.fr

C'EST OUOI? CLEO est un programme d'information, de sensibilisation et de formation aux économies d'énergie, d'eau et de déchets.

POUR-QUOI? Pour réduire vos consommations énergétiques et améliorer votre confort grâce à l'adoption d'éco gestes.

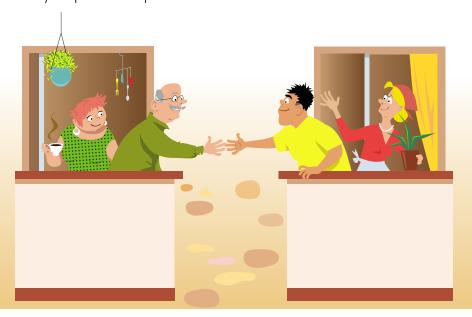
- **LES +** > De nouveaux contenus régulièrement mis en ligne
 - > Une équipe dédiée à votre écoute
 - > Des cadeaux offerts en récompense de votre activité sur le site

Le respect du voisinage :

une règle d'or pour vivre dans un environnement agréable!

Respecter ses voisins est un devoir pour chaque locataire.

Veiller à préserver le calme de votre cadre de vie est un engagement des résidences de l'Orléanais qui, au travers de ses équipes de proximité, s'y emploient au quotidien.



CHIFFRES 2017:

- 325 conflits de voisinage signalés
- → 425 rappels au Règlement Intérieur des résidences de l'Orléanais pour troubles de voisinage ou non-respect des règles
- 15 dépôts de plainte
- → 30 sommations par huissier de justice
- 8 dossiers présentés au tribunal
- → 4 sommations de faire délivrées par le tribunal
- 2 résiliations de bail pour troubles

Ensemble, poursuivons nos actions pour un cadre de vie calme et agréable!



C'EST L'ÉTÉ, LES HORAIRES CHANGENT!

Du lundi 9 juillet au vendredi 24 août 2018,

les horaires d'accueil de vos territoires passent en horaires d'été.

L'accueil est ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30. Les horaires du siège restent inchangés.

A vos agendas

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES

Mardi 4 décembre 2018, vous pourrez voter pour élire vos représentants au Conseil d'Administration des résidences de l'Orléanais. Choisir ses représentants, c'est choisir ceux qui pendant 4 ans seront associés aux décisions pour améliorer votre logement, votre immeuble et votre quartier. Vous recevrez les informations nécessaires en temps voulu.

NOUVEAU

Lancement de la commercialisation de 11 appartements en location-accession boulevard de Châteaudun à Orléans!

Les 11 appartements (5T2/5T3/1T4) de cette résidence vendus selon la formule PSLA (Prêt Social Location Accession) seront livrés fin 2019.

NOMBREUX AVANTAGES:

TVA réduite, exonération de taxe foncière pendant 15 ans, sécurité de l'achat, accompagnement des résidences de l'Orléanais durant toutes les phases de l'acquisition... Un autre programme de 10 PSLA va prochainement sortir de terre, quartier de l'Argonne.



FORTES CHALEURS: ADOPTEZ LES BONS GESTES

Le plus simple est de rafraîchir naturellement son logement en empêchant la chaleur d'entrer :

- Vous pouvez fermer les volets ou encore fermer les fenêtres le jour, dès que la température extérieure dépasse celle de votre logement.
- Evitez de faire fonctionner des équipements ménagers qui dégagent de la chaleur.
- Créez des circulations d'air pendant la nuit en ouvrant 2 fenêtres opposées pour évacuer la chaleur stockée dans les murs.

PERSONNES ÂGÉES:

Mouillez votre peau plusieurs fois par jour.

ENFANTS ET ADULTES:

Buvez beaucoup d'eau.



Ca s'est passé chez vous!

NOS LOCATAIRES ONT DU TALENT!

Une fresque haute en couleur réalisée par des jeunes de La Source en février dernier



Ce projet lancé à l'initiative des résidences de l'Orléanais en partenariat avec les associations Escale et Art Design Inspiration est né du constat d'incivilités récurrentes sur le mur du passage Choiseul à Orléans La Source. Cette démarche impliquant la mobilisation de jeunes du quartier répondait à un triple objectif : sensibiliser les habitants au respect de leur cadre de vie, sensibiliser les jeunes aux arts graphiques et urbains, participer à un projet collectif d'intérêt général en favorisant l'expression des jeunes par la réalisation d'une fresque.

Cette fresque est l'illustration parfaite de l'engagement actif de jeunes dans un projet participatif valorisant leur cadre de vie.



Les Salmon'rient, les Salmon'trient

Le 27 juin dernier, une après-midi d'animation co-organisée par les résidences de l'Orléanais, des locataires et différents partenaires a permis aux habitants des Salmoneries, à St Jean de la Ruelle, de participer





à diverses animations sur le thème de la sensibilisation au respect du cadre de vie : ateliers pédagogiques (création d'une huche à pains, fabrication de pâte à modeler ou encore de produits d'entretien ménager économiques et écologique), goûter partagé et spectacle avec une compagnie de théâtre ont rythmé ce temps fort.

Cette première édition a rencontré un vif succès.

Une résidence inaugurée à Chécy

La résidence Domrémy, composée de 4 appartements, d'1 pavillon et de 2 commerces (un cabinet de sagesfemmes et une MAM – Maison d'Assistantes Maternelles) a été inaugurée en juin dernier en présence de Jean-Vincent Valliès, Maire de Chécy, Thérèse Suire, Viceprésidente des résidences de l'Orléanais, Pascal Siry, directeur général.



Prochainement à St Denis en Val

La 1ère pierre de la résidence Champdoux (5 pavillons) a été posée le 12 juillet dernier en présence de Jacques Martinet, Maire de St Denis en Val, de Pascal Siry, Directeur général, de l'architecte Thierry Lours et des différentes entreprises.

